


Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Rambouillet Territoires a décidé de se saisir de cette problématique et d'agir concrètement en mettant en place son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Qu'il soit naturel ou précipité, le dérèglement climatique est déjà en marche. Il s'accompagne de phénomènes météorologiques quelquefois exceptionnels qu'il faut anticiper d'un point de vue humain, matériel et financier.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) constitue le volet « lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère » de l'Agenda 21.

Le PCAET vise à mettre en œuvre des actions concrètes dans plusieurs domaines, en cohérence avec les orientations de la [loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte](#) . Il s'agit de trouver des solutions pour réduire la vulnérabilité de notre territoire face au changement climatique, améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants.

PCAET, qu'est-ce que c'est ?

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

14-05-2021 10:05

<https://www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial>

PLAN

Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

CLIMAT

Le PCAET a pour objectifs :

- de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire (volet « atténuation »)
- d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »)

AIR

Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques, ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).

ÉNERGIE

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

TERRITORIAL

Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

*[*Extrait du guide de l'ADEME « PCAET comprendre, construire et mettre en œuvre »](#)* 

La communauté d'agglomération a élaboré, en 2018, un diagnostic portant sur les 36 communes de son territoire mais aussi sur ses compétences et ses services.

Consommation d'énergie annuelle : 2 010 GWh

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

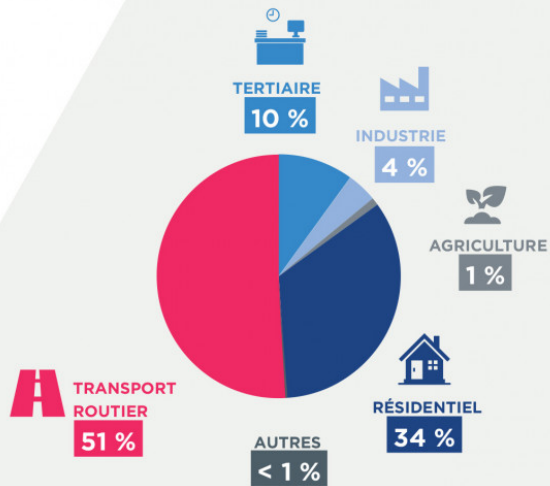
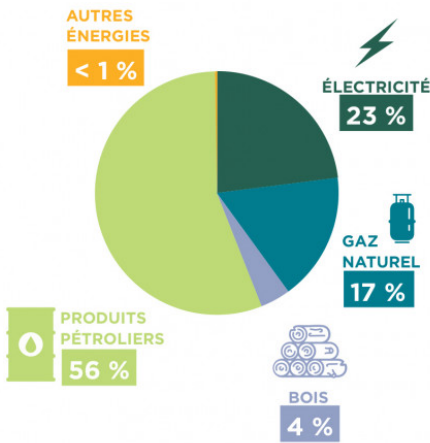
Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

14-05-2021 10:05

<https://www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial>

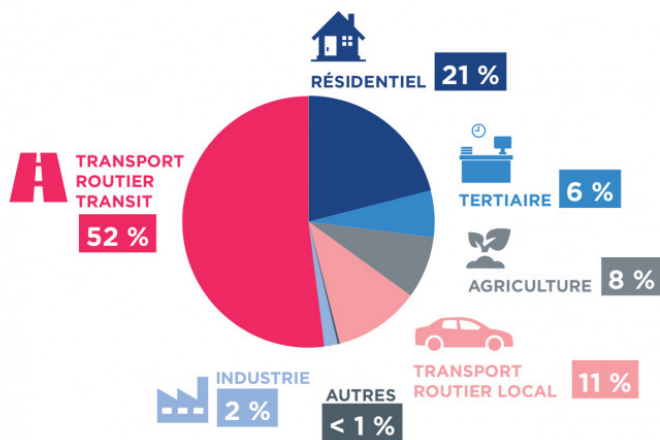
1 GWh = 1 000 MWh = 1 MILLION DE KWh

Les énergies fossiles (fioul, gaz, autres énergies) couvrent presque les 3/4 des besoins.



Les transports routiers consomment plus d'énergie que les autres secteurs réunis mais plus de 80 % résultent du transit.

Émissions de gaz à effet de serre annuelles : 440 000 tCO₂e



Après le transit routier, première source d'émissions de gaz à effet de serre, on trouve dans l'ordre décroissant : le résidentiel, le transport et les déplacements locaux, l'agriculture et le tertiaire.

ET 1 TONNE
DE CO₂,
C'EST QUOI ?

20 m²

La consommation annuelle d'un studio chauffé au gaz

5 000 km

La distance parcourue par une petite voiture citadine à essence



400

ramettes de papier A4 fabriquées, soit une tonne de papier

Contacts utiles

Jean MOLA, Directeur Développement durable

📍 22 rue Gustave Eiffel
78511 Rambouillet

☎ 01 34 57 20 61

Aller plus loin

À TÉLÉCHARGER

- ▶ Plaquette PCAET (PDF, 3.19 Mo)
- ▶ PCAET - Délibération du 4 juillet 2017 (PDF, 549.41 Ko)
- ▶ PCAET - Déclaration d'intention (PDF, 192.85 Ko)
- ▶ Diagnostic du PCAET (PDF, 3.73 Mo)

SUR INTERNET

- ▶ Site Internet de la région Île-de-France [↗](#)

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

14-05-2021 10:05

<https://www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial>